

LIBRARY
UN/SA COLLECTION
OCT 19 1994

NATIONS UNIES



CONSEIL DE SÉCURITÉ

DOCUMENTS OFFICIELS

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE

2513^e SÉANCE : 3 FÉVRIER 1984

NEW YORK

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2513)	1
Remerciements au Président sortant	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Lettre, en date du 3 février 1984, adressée au Président du Conseil de sécurité par le chargé d'affaires par intérim de la mission permanente du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/16306)	1

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cote S/...) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1^{er} janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

2513^e SÉANCE

Tenue à New York le vendredi 3 février 1984, à 16 h 50.

Président : M. S. Shah NAWAZ (Pakistan).

Présents : Les représentants des Etats suivants : Chine, Egypte, Etats-Unis d'Amérique, France, Haute-Volta, Inde, Malte, Nicaragua, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, République socialiste soviétique d'Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques, Zimbabwe.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2513)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 3 février 1984, adressée au Président du Conseil de sécurité par le chargé d'affaires par intérim de la mission permanente du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/16306).

La séance est ouverte à 16 h 55.

Remerciements au Président sortant

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : J'aimerais tout d'abord remercier, au nom des membres du Conseil, M. Javier Chamorro Mora, représentant du Nicaragua pour les services qu'ils a rendus en sa qualité de Président du Conseil pendant le mois de janvier. M. Chamorro Mora a toute notre admiration pour la diplomatie, le tact et la courtoisie avec lesquels il a guidé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 3 février 1984, adressée au Président du Conseil de sécurité par le chargé d'affaires par intérim de la mission permanente du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/16036)

2. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais informer les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant du Honduras, une lettre par laquelle il demande à participer à la discussion sur la question inscrite à l'ordre du jour. Conformément à la pratique habituelle, je me propose, avec l'assentiment du Conseil, d'in-

viter ce représentant à prendre part au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire.

Sur l'invitation du Président, M. Herrera Cáceres (Honduras) prend place à la table du Conseil.

3. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le Conseil de sécurité est réuni aujourd'hui à la suite de la demande contenue dans une lettre en date du 3 février 1984, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Nicaragua (S/16306). Je voudrais par ailleurs attirer l'attention des membres du Conseil sur le document S/16307, qui contient le texte d'une lettre en date du 3 février, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Nicaragua.

4. M. ICAZA GALLARD (Nicaragua) [*interprétation de l'espagnol*] : Monsieur le Président, permettez-moi, avant tout, de vous adresser les plus chaleureuses félicitations de la délégation nicaraguayenne pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité et de vous dire notre reconnaissance pour avoir répondu aussi rapidement à la demande du Nicaragua de convoquer d'urgence cet organe. Nous aurions préféré ne pas devoir imposer ce travail au Conseil et à son Président, ce mois-ci, malheureusement la situation l'exige. Nous sommes encore une fois confrontés à des événements des plus dangereux qui dénotent une volonté évidente d'entraîner la région de l'Amérique centrale dans une guerre destructrice. Et, comme chacun sait, ce sont mon pays et le peuple du Nicaragua qui sont les premières victimes des efforts frénétiques qui sont déployés pour les priver de leur liberté et de leur droit à l'autodétermination, bien que les autres peuples de l'Amérique centrale n'échappent pas non plus au fléau de l'intervention et des politiques irresponsables et irréfléchies.

5. Nous nous adressons aujourd'hui au Conseil de sécurité parce que notre inquiétude est profonde face à des événements qui constituent une menace extrêmement grave pour la paix et la sécurité de la région et qui sont certainement les plus sérieux qui se soient produits au cours des deux dernières années. Comme le dit le Coordonnateur du Conseil du Gouvernement de reconstruction nationale, le Commandant Daniel Ortega Saavedra, il s'agit des premiers symptômes de ce qui pourrait être

une guerre entre le Honduras et le Nicaragua, provoquée par les Etats-Unis pour justifier une intervention.

6. Hier, à 17 h 30, six avions militaires de type chasseur-bombardier et Push and Pull, de couleur vert-olive, venant du territoire de la République du Honduras, ont pénétré dans l'espace aérien nicaraguayen, se dirigeant vers la ville de El Viejo, dans le département de Chinandega, au nord-ouest du pays, puis vers le volcan Casitas, où ces six appareils ont attaqué une unité militaire de l'armée populaire sandiniste et un centre civil de communications. L'attaque a été repoussée par le tir des batteries antiaériennes et les avions se sont retirés en direction du territoire hondurien, en passant par le secteur de Cinco Pinos, dans le même département. Cette attaque, a fait trois morts — Hal Rodríguez, Roger Ovando et Danilo Valladares — et des blessés — Bernabé Sánchez, Marcos Huete, Rodolfo Lazo et Roberto Cruz — appartenant tous à l'armée populaire sandiniste.

7. Aujourd'hui, à 6 heures du matin, cinq avions d'un type non déterminé ont attaqué une installation militaire du secteur d'Apocentillo, dans le département de Chinandega, provoquant par ce nouvel acte d'agression la mort d'un soldat et en blessant un autre.

8. Le Gouvernement du Nicaragua a protesté de la manière la plus formelle et la plus énergique auprès du Gouvernement du Honduras pour la complicité et la participation évidentes de ce dernier dans les événements, protestations qui pourraient être ajoutées sans autre commentaire à la longue liste des accusations d'agression contre le Nicaragua. Pour 1983, le nombre des violations de l'espace aérien s'élève à 620. Elles sont le fait d'avions américains, équipés de matériel radio-électronique et photographique de surveillance. Plus de 400 avions et hélicoptères ont pris part à de telles missions à partir du sol hondurien et c'est d'ailleurs au cours de l'une d'elles qu'un pilote américain a trouvé la mort. Pendant l'année écoulée, nous avons subi 19 attaques aériennes. Cependant, les dernières attaques traduisent un grand bond qualitatif dans la machine de guerre utilisée contre notre pays. Nous n'hésiterons pas à dire des événements survenus ces dernières vingt-quatre heures qu'ils constituent la menace la plus grave que la paix et la sécurité de la région aient connue ces deux dernières années. En effet, c'est la première fois qu'on a recours à des avions de guerre pour poursuivre la série d'actes d'agression contre le Nicaragua. Ce sont là des faits qui attestent une grave escalade de l'action militaire et des provocations dirigées contre notre pays et, partant, contre la paix.

9. Les pays d'Amérique centrale savent que ces avions sont du même type que ceux utilisés par les forces aériennes du Honduras. C'est dire qu'il ne s'agit pas seulement d'incidents de frontière visant des objectifs civils et de citoyens innocents, mais d'actes dirigés contre les unités

militaires nicaraguayennes à l'intérieur de notre territoire; ils sont commis, non seulement par des avions civils dotés de pièces d'artillerie, au cours d'incidents isolés, mais par un ensemble d'avions de guerre. Le fait que ce genre d'action soit lancée à partir du territoire hondurien revêt une extrême gravité et ajoute une dimension encore plus dangereuse et plus explosive à la situation déjà conflictuelle en Amérique centrale.

10. La responsabilité de ces faits et de leurs conséquences incombe de toute évidence à ceux qui financent, organisent et encouragent cette série d'agressions et de provocations. Il n'est pas nécessaire de présenter les preuves de la participation criminelle de la Central Intelligence Agency aux opérations qui sont de plus en plus ouvertement menées contre mon pays. Il est également évident qu'il faut rappeler l'engagement pris à l'égard des gardes somozistes criminels que l'on appelle sans vergogne les combattants de la liberté. Il serait vain aussi de rappeler ce qu'ont exposé publiquement de hauts fonctionnaires américains, à savoir il n'y aura pas de stabilité en Amérique centrale tant que subsistera la révolution sandiniste.

11. Notre peuple et notre gouvernement ont résisté et repoussé héroïquement, tout au long de 1983, les offensives de la contre-révolution menée à partir du Honduras, dont la dernière attaque lancée au début de décembre 1983. Il est évident que, devant ces échecs, on a recours à d'autres méthodes stratégiques d'agression à grande échelle qui se caractérisent essentiellement par le stationnement permanent de troupes des Etats-Unis en territoire hondurien et leur participation à des manœuvres militaires qui constituent, du début à la fin — s'il y a une fin — des activités belliqueuses contre le Nicaragua qui risquent fort de se transformer en une véritable guerre, compte tenu des plans hostiles du Gouvernement des Etats-Unis.

12. A l'heure actuelle, des troupes américaines et honduriennes conduisent au Honduras l'opération Agalta, dans le dessein stratégique — dans la perspective que j'ai évoquée — de livrer une guerre contre le Nicaragua.

13. Le chef des forces armées honduriennes, le général Gustavo Alvarez Martínez a déclaré, le 31 janvier dernier, que la dernière étape des manœuvres militaires "Big Pine II" comprend un simulacre de guerre contre un pays voisin. Cette étape a commencé avec la participation de 7 000 soldats, dont 1 000 soldats américains et cinq bataillons et unités d'appui de combat, appuyés eux-mêmes par les forces aériennes des Etats-Unis et du Honduras. Ce même chef des forces armées honduriennes, qui s'est illustré par sa haine sans retenue du Nicaragua et sa soumission sans égale aux desseins des Etats-Unis, a déclaré, le 18 décembre dernier, "La guerre contre le Nicaragua est une option envisagée pour résoudre la crise." En même temps qu'il annonçait l'organisation des manœuvres militaires "Big Pine III" — toujours sur le même

ton de porte-parole des Etats-Unis et d'annonceur de manœuvres militaires — Alvarez a dit qu'en juin 1984 se dérouleraient les manœuvres "Granadera I" auxquelles pourraient participer des troupes salvadoriennes et guatémaltèques. Ces manœuvres devraient avoir lieu dans la région ouest du Honduras, qui est voisine du département nicaraguayen de Chinandega.

14. Il convient de se demander si ces dernières attaques lancées contre le Nicaragua ne sont pas la concrétisation de déclarations et manifestations belliqueuses et l'expression concrète du désir irrépressible de livrer une guerre injuste et insensée contre le Nicaragua. La question prendra d'autant plus de valeur si, à ces expressions rhétoriques et à ces faits objectifs, on ajoute le fait que le Honduras a concentré des troupes, son artillerie et son aviation sur sa frontière avec le Nicaragua, ce qui permet de présumer que ses intentions ne sont pas pacifiques. Il est également impossible de ne pas tenir compte des négociations, qui sont déjà à un stade avancé, auxquelles se livrent les Gouvernements des Etats-Unis et du Honduras en vue de la construction d'une nouvelle base militaire au Honduras, au prix de plus de 160 millions de dollars. Ce projet représente un grave revers pour les efforts du Groupe de Contadora et une violation des engagements déjà pris dans le cadre de cette initiative. Les deux pays partagent sans aucun doute les mêmes intentions, qui sont de saper les efforts du Groupe, car ils se rendent compte de ce que le groupe offre une possibilité réelle de réaliser un objectif qu'ils ne désirent pas : la paix en Amérique centrale. Des engagements déjà pris comme, par exemple, l'élimination de bases militaires étrangères et le retrait progressif de conseillers militaires avant un mois sont devenus de simples palisades pour le Gouvernement des Etats-Unis et celui du Honduras.

15. Il n'existe plus le moindre doute, à présent, quant aux raisons pour lesquelles la réunion du Groupe de Contadora et des pays d'Amérique centrale, le 21 décembre 1983, a été renvoyée. Comme le *New York Times* l'a révélé, les tactiques d'obstruction du Honduras, pour reprendre les termes utilisés dans ce journal, sont devenues la politique officielle de ce gouvernement au sein du Groupe de Contadora, car il a choisi d'adopter un comportement en contradiction totale avec les engagements pris; si le Groupe Contadora propose que l'on mette fin à la construction de bases militaires, le Honduras choisit d'en construire une gigantesque; si le Groupe Contadora propose le retrait des conseillers militaires, le Honduras approuve la présence permanente de centaines de soldats américains. Les Etats-Unis et leurs alliés ont été placés dans une position difficile et inconfortable au sein du Groupe de Contadora du fait de l'attitude constructive, souple et honnête du Gouvernement nicaraguayen et de l'intention sincère du Groupe lui-même de trouver une solution honorable et juste au problème de l'Amérique centrale. De ce fait, ces pays sont devenus obsédés par l'idée de faire échouer les efforts de

paix et d'imposer leur solution militaire et violente à ce conflit.

16. Pour la première fois, le Pentagone confirme les rumeurs de la présence militaire permanente des Etats-Unis au Honduras. Lorsque M. Caspar Weinberger a été interrogé par la Commission des forces armées du Sénat, le 1^{er} février, au sujet d'une présence américaine permanente au Honduras, le Secrétaire de la défense a déclaré : "Pour ce qui est d'une présence permanente, un certain nombre de soldats resteront dans cette situation." Cyniquement et pour tranquilliser, apparemment, les membres de la Commission, il a conclu en leur disant qu'il ne croyait pas que le nombre de soldats permanents atteindrait le millier, qu'il ne serait que de 700 à 800 et que l'objectif de ces soldats serait de "se charger de l'entretien des installations militaires", installations qu'ils avaient dû construire pendant les manœuvres "Big Pine II" comme, par exemple, des chemins, des quais et des installations de radar. Ces mêmes fonctionnaires du Pentagone se sont chargés de fournir plus de renseignements en informant les médias que le contingent permanent comprendrait des contrôleurs de l'air, du personnel médical et des spécialistes de ce que l'on appelle "l'action civique".

17. Pour confirmer une fois de plus le caractère authentique des plans d'intervention du Gouvernement Reagan contre notre pays et l'utilisation du territoire hondurien comme base d'agression, il suffit de jeter un coup d'œil au rapport préparé par une sous-commission de la Chambre des représentants sur les constructions militaires, rapport qui, en plus de critiquer le Ministère de la défense pour avoir construit des installations militaires au Honduras sans l'autorisation du Congrès, indique ce qui suit :

"Le fait que l'on prépare, en ce moment, de nouvelles activités et que personne n'a voulu ou pu donner des renseignements sur ce à quoi serviront ces nouvelles installations laisse penser que la continuation de la présence américaine est importante."

Ce rapport se fonde sur les observations de plusieurs membres de la Sous-Commission qui se sont rendus au Honduras en décembre et qui ont pu se rendre compte de visu que des soldats américains procédaient à la construction de 12 installations.

18. Les déclarations de l'un des membres de la sous-commission, Jim Sasser, sénateur démocrate du Tennessee, sont également révélatrices. Dans celles qu'il a faites à la presse, il a indiqué que le Pentagone essayait de tromper le Congrès en procédant à la construction au Honduras d'une infrastructure militaire qui dépasse de beaucoup celle qui est nécessaire pour mener à bien des exercices militaires comme ceux qui s'y déroulent. De ces déclarations et des faits relatés dans le rapport de la sous-commission, selon lesquels les améliorations apportées

aux installations militaires au Honduras ne semblent pas avoir de relation directe avec les manœuvres "Big Pine", on ne peut que conclure une fois encore que nous nous trouvons devant une nouvelle phase du plan agressif du Gouvernement Reagan, dont l'objectif est de faire intervenir directement des troupes américaines dans la région de l'Amérique centrale.

19. Il est clair pour tous que la présence militaire américaine au Honduras n'a pas pour objectif unique, comme le Président des Etats-Unis et des fonctionnaires américains de niveaux divers le prétendent pour essayer de convaincre le peuple américain et la communauté internationale, d'exercer des pressions pour arrêter un prétendu courant d'armes.

20. Hier encore à Caracas, le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, George Shultz, s'est chargé de confirmer tout ce que notre gouvernement a dénoncé devant la communauté internationale lorsque, se référant à la déclaration faite par le Commandant Daniel Ortega Saavedra sur une intervention militaire directe des Etats-Unis au Nicaragua, il a dit : "Si j'étais à leur place" — à la place des Sandinistes — "je serais également inquiet".

21. Dans son dernier rapport sur cette question, le Secrétaire général a qualifié la situation en Amérique centrale d'"extrêmement complexe et instable" [voir S/16208, par. 4]. Il y a reconnu qu'il existait "une certaine évolution qui, si elle est mise à profit, devrait permettre des espoirs d'amélioration" [ibid., par. 3]. Cette évolution découlait de certains résultats et de certains progrès que l'on avait relevés dans le processus de négociations de Contadora et de propositions concrètes présentées par le Nicaragua dans le cadre de ce processus. Cependant, le Secrétaire général a mis en garde contre l'existence d'une série de facteurs qui, conjugués, risquent de maintenir une situation dangereuse qui pourrait s'aggraver de nouveau "à tout moment" [ibid., par. 4].

22. En effet, malgré l'existence des éléments positifs mentionnés, le maintien en place de dispositifs militaires d'agression, qui menacent constamment le Nicaragua et sa révolution, et l'accroissement des manœuvres diplomatiques et politiques prises par le Gouvernement actuel des Etats-Unis nous incitent à persister dans l'idée que le danger est loin de diminuer et que cette fragile détente peut à tout moment disparaître. L'exactitude de cette évaluation se trouve encore renforcée par la tendance des événements survenus récemment et par l'extrême gravité des provocations dont est victime notre révolution.

23. Tout cela nous a amenés à demander la réunion immédiate du Conseil de sécurité pour alerter ses membres et la communauté internationale de l'extrême gravité des faits. Cette grave réalité dément les déclarations faites tant par le Gouvernement hondurien que par le Gouver-

nement américain, qui visent à faire croire qu'ils s'intéressent aux entreprises pacifistes du Groupe de Contadora et les appuient.

24. Ce n'est pas une coïncidence si les bombardements des installations militaires du Nicaragua, auxquels participent directement des forces étrangères, se sont produits quelques jours à peine après le début officiel des travaux des commissions de travail sur les questions politiques, économiques et de sécurité, créées par le Groupe de Contadora à la suite de la signature et de la ratification du document intitulé "Mesures à prendre pour assurer l'exécution des engagements assumés dans le Document exposant les objectifs visés" [S/16262, annexe I, appendice].

25. L'objectif de ces commissions de travail est précisément d'approfondir l'examen de chacun des problèmes qui se posent dans les secteurs dont elles sont chargées et de fournir aux ministres un rapport qui contiennent des propositions d'engagements plus concrètes, lesquelles permettraient à leur tour de prendre des mesures immédiates et efficaces pour éliminer les facteurs de tension et d'instaurer dans la région une paix stable. A la tactique obstructionniste et dilatoire à l'égard du processus de négociations diplomatiques est venue s'ajouter la pression des mesures militaires. Ces dernières provocations militaires que nous dénonçons aujourd'hui ne s'arrêtent pas là et atteignent un niveau intolérable.

26. Mon gouvernement renouvelle ses plus énergiques protestations et souligne que le peuple nicaraguayen tout entier est prêt à combattre pour repousser, les armes à la main, toute attaque ou agression, d'où qu'elle vienne, lancée contre son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale. Par la même occasion, nous réaffirmons notre droit à la légitime défense et réitérons notre attachement profond à la paix en Amérique centrale. Nous sommes prêts au dialogue et à ne rien ménager pour que les efforts de paix du Groupe de Contadora soient couronnés de succès.

27. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant du Honduras. Je lui donne la parole.

28. M. HERRERA CÁCERES (Honduras) [*interprétation de l'espagnol*] : Qu'il me soit tout d'abord permis, Monsieur le Président, de vous dire combien ma délégation est heureuse de vous voir présider ce mois-ci les importants travaux du Conseil de sécurité.

29. Je saisis également cette occasion pour remercier les membres du Conseil d'avoir bien voulu répondre favorablement à la demande que ma délégation leur a adressée de prendre place à la table du Conseil pendant l'examen du point de l'ordre du jour dont le Conseil est saisi. Le représentant du Gouvernement sandiniste vient d'essayer

une fois de plus d'impliquer le Honduras dans les problèmes qui se posent au Gouvernement nicaraguayen à l'intérieur du pays du fait de la tension qu'il y a créée et dont il essaie de détourner l'attention en avançant comme toujours des informations erronées dont le but est de porter préjudice aux Etats voisins et de provoquer l'affrontement.

30. Le représentant du Gouvernement sandiniste a proféré certaines accusations qui visent directement mon gouvernement, laissant entendre que mon gouvernement serait complice des événements qui ont été notifiés et qui motivent la présente réunion.

31. Le Honduras peut affirmer avec une certitude absolue que cette accusation est totalement sans fondement. Aucun appareil militaire n'a quitté ses bases dans les circonstances et conditions que l'imagination prodigieuse du Gouvernement sandiniste a une fois de plus inventées afin de masquer la réalité des luttes internes qui ont lieu au Nicaragua.

32. Le 13 septembre dernier, le Gouvernement sandiniste a demandé [247^e séance] la convocation du Conseil de sécurité, lançant le même genre d'accusations injustifiées qu'il lance aujourd'hui contre mon gouvernement. Par la suite, les faits ont montré à l'opinion publique internationale que ces accusations étaient sans fondement, en particulier lorsque le commandant de l'Alliance démocratique révolutionnaire qui lutte au sud du territoire nicaraguayen, M. Edén Pastora, a revendiqué ces attaques, disant qu'elles avaient été perpétrées par ses propres forces nicaraguayennes en territoire nicaraguayen.

33. Dans la lettre du 20 septembre 1983 que j'ai adressée au Président du Conseil de sécurité [S/15995], nous avons expliqué notre position et démontré l'attitude de duplicité et d'intrigue des diplomates nicaraguayens. Dans cette lettre, nous indiquions également que les faits, qui s'étaient alors révélés être très différents de ceux qu'avait essayé de présenter la délégation nicaraguayenne, montraient qu'il y a une inquiétante campagne de désinformation visant à faire croire à l'opinion publique internationale que d'autres pays d'Amérique centrale interviennent dans le conflit intérieur qui se déroule au Nicaragua ou qu'ils ont à l'égard de ce pays frère des dispositions hostiles. Dans cette lettre, nous disions "cette situation est d'autant plus préoccupante que ces affirmations fallacieuses ont été lancées surtout les 7, 8 et 9 septembre, alors que se déroulait la quatrième Réunion commune à laquelle participaient les Ministres des relations extérieures de la Colombie, du Mexique, du Panama et du Venezuela, lesquels font partie du Groupe dit de Contadora, ainsi que les Ministres des affaires étrangères du Costa Rica, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua, et qui visait à trouver une solution définitive aux problèmes en Amérique centrale."

34. Aujourd'hui, par une coïncidence trop systématique, de nouvelles accusations fallacieuses sont proférées; précisément lorsque vient de se terminer, hier, une nouvelle réunion du Groupe de Contadora où des progrès ont été réalisés en vue de l'application du Document exposant les objectifs visés et des mesures à prendre pour leur exécution, et lorsqu'il s'est agi de mettre en pratique l'initiative — l'initiative du Honduras — visant à intégrer des commissions de travail concernant les différents domaines couverts par le Document exposant les objectifs visés, à savoir, les domaines politique, économique et social et celui de la sécurité.

35. Il est intéressant de voir comment ces coïncidences se répètent lorsque les efforts de paix marquent des progrès. C'est pourquoi nous avons parlé d'une attitude de duplicité, qu'il faut exposer clairement devant l'opinion publique internationale. Si nous avons parlé de campagnes systématiques d'accusations fallacieuses du Gouvernement sandiniste devant diverses instances et devant la presse internationale, c'est parce que les faits l'ont démontré. Nous savons tous fort bien que, dans les relations internationales, tant les provocations indirectes que les campagnes de presse constituent des actes délibérément contraires à la négociation internationale. Une campagne de presse bien menée peut donner à une fausse nouvelle une apparence quasi officielle que le démenti d'un pays ne fait parfois que renforcer.

36. Comme l'a dit un éminent auteur d'un pays qui a souffert des graves conséquences de la seconde guerre mondiale et de la politique hitlérienne, le contrôle des moyens d'information peut permettre à certains gouvernements de susciter des réactions populaires, affectives et quasi passionnelles, et de provoquer une crise politique. La tactique hitlérienne reposait sur un équilibre impressionnant d'attaques telles que celles qui ont lieu actuellement et d'offres de négociation telles que celles que le Gouvernement sandiniste nous dit actuellement être en train de faire au Groupe de Contadora. Il est intéressant de constater qu'un gouvernement qui a déjà montré au monde entier son orientation idéologique résolue ne se limite pas à suivre l'orientation qu'il a choisie, mais qu'il adopte des attitudes immorales qui ont été historiquement condamnées par la communauté internationale tout entière.

37. Je parle de faits. Le Gouvernement sandiniste a adressé au Conseil des notes de protestation dans lesquelles il impliquait le Gouvernement du Honduras à propos de ce qu'il appelait alors des "groupes de contre-révolutionnaires" qui avaient attaqué, le 20 décembre, un village du Nicaragua, Francia-Sirper. Il avançait également que ces forces étaient venues du territoire hondurien et y étaient retournées en entraînant en direction du Honduras, sous des menaces sauvages, la plus grande partie de la population Mosquito, ainsi que mgr Salvador Schlaefer, le père Wendolin et d'autres religieux, et que

le Gouvernement hondurien était responsable du sort de tous ces gens.

38. Le monde a pu constater une fois de plus combien cette accusation était fallacieuse lorsque ce même évêque a déclaré ici, aux Etats-Unis, qu'il avait lui-même conduit les Mosquitos à chercher refuge au Honduras.

39. Ensuite, et tout récemment, le Gouvernement sandiniste, transcrivant soi-disant une déclaration faite par M. Pérez Esquivel, Prix Nobel de la paix, accusait le Honduras de se livrer à un prétendu génocide des Mosquitos. Mais le même M. Pérez Esquivel l'a démenti, disant que jamais il n'avait fait, à propos de l'armée hondurienne, une affirmation telle que le Gouvernement sandiniste l'avait présentée. En toute logique, le Gouvernement sandiniste est passé maître dans l'art de manipuler l'information. Beaucoup de gens de bonne foi se sont, malheureusement, laissés tromper dans le passé par de telles attitudes, mais aujourd'hui, ils analysent la situation et devraient adopter une attitude plus conforme à la réalité.

40. On a dit que les manœuvres communes entre le Honduras et les Etats-Unis sont menées dans un but agressif. Je crois que l'on répète constamment ce genre d'arguments afin de voir si, de guerre lasse, on ne peut pas aussi tromper la conscience internationale. Nous l'avons déjà dit. Dans notre réponse à la délégation du Nicaragua dans le cadre de la Sixième Commission, durant la trente-huitième de l'Assemblée générale, le 5 décembre, nous avons dit, et avec la permission des membres du Conseil, je me permettrai de le répéter :

“[On] a prétendu qu'il existait au Honduras des bases militaires étrangères, se référant par là implicitement au Centre régional d'instruction militaire installé par le Gouvernement hondurien dans une région éloignée de la frontière entre le Honduras et le Nicaragua et placé sous la direction d'officiers honduriens pour instruire essentiellement des troupes honduriennes et accessoirement des troupes de pays amis, avec l'assistance non seulement d'experts nord-américains mais également de pays d'Amérique centrale ou d'Amérique du Sud avec lesquels le Honduras entretient des relations de coopération. Il faut méconnaître totalement les éléments de la définition juridique d'une "base militaire étrangère" pour avoir le front de qualifier de telle le Centre d'entraînement hondurien décrit ci-dessus”¹.

41. En ce qui concerne les manœuvres militaires communes, nous avons indiqué à cette occasion que ce type d'exercice entre le Honduras et les Etats-Unis est mené sur la base de l'Accord bilatéral d'assistance militaire², conclu en mai 1954 et que de tels exercices ont eu lieu, pour l'époque récente, depuis 1965. Pour réfuter avec plus d'exactitude les assertions selon lesquelles nous viserions

des buts agressifs, je pourrais lire le préambule de l'accord de 1954, où il est stipulé que l'objectif de cette coopération militaire est de respecter

“l'engagement qu'ils ont pris, aux termes du Traité interaméricain d'aide réciproque et d'autres instruments internationaux, d'aide tout Etat américain victime d'une attaque armée et d'agir de concert pour assurer la défense commune et maintenir la paix et la sécurité dans l'hémisphère occidental;”

et que les gouvernements signataires désirent

“promouvoir la paix et la sécurité internationales dans le cadre de la Charte des Nations Unies par des mesures qui permettent aux nations dévouées aux buts et aux principes de la Charte de participer plus efficacement à des accords de défense individuelle et collective au service de ces buts et principes;

En outre, un des objectifs fixés spécifiquement, dès 1954, par ces accords vise à participer pleinement à tous les efforts tendant à fournir des forces armées à l'Organisation des Nations Unies comme le prévoit la Charte, ainsi qu'à réaliser des accords sur la réglementation et la réduction universelle des armements, comprenant des garanties efficaces contre les infractions.

42. Nous n'avons cessé de rappeler que ces accords sont des accords publics et qu'ils ont été enregistrés au Secrétariat des Nations Unies. A cette occasion, nous avons donné le numéro de référence de ces accords ainsi que celui des autres instruments complémentaires et avons souhaité que le Gouvernement du Nicaragua, lui aussi, enregistre et publie les accords en fonction desquels il reçoit des armes et admet des conseillers étrangers qui encouragent la course aux armements, la déstabilisation des gouvernements élus démocratiquement par la voie pacifique et les actes de terrorisme en Amérique centrale. Nous n'avons pu trouver aucune trace de l'inscription de ces accords au Secrétariat.

43. Il est très important pour nous, qui sommes engagés nettement dans le processus de négociations régionales visant à parvenir le plus rapidement possible à une solution régionale d'ensemble qui mette fin en même temps à toutes les causes de conflits en Amérique centrale, que la communauté internationale exerce son influence pour que cesse toute provocation de la part du Gouvernement du Nicaragua, parce qu'il finira par tomber dans son propre piège. Nous lançons un appel pour que l'on cesse d'encourager le climat de méfiance qui entrave le processus de Contadora. En fait, jouer de l'intrigue et poser des embûches modifient tout processus de négociations, même si en apparence il semble le favoriser.

44. Le représentant du Nicaragua vient de parler d'une attitude "obstructionniste" comme il l'a appelée, en se fondant d'ailleurs sur un très bon journal des Etats-Unis. Le Honduras, avec tout le respect qu'il doit aux journaux des différents pays et compte tenu de l'orientation de ces différents journaux, ne peut pas non plus fonder sa position internationale exclusivement sur une information provenant d'une seule source, comme ce fut traditionnellement le cas pour le gouvernement sandiniste. Pour s'en convaincre, il suffira d'analyser toute la documentation du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Mais ce qui est très regrettable, en ce qui concerne la position du Gouvernement sandiniste, c'est que celui-ci ne mentionne que les articles du *New York Times* qui lui sont favorables et non pas ceux qui lui sont préjudiciables. Ce même *New York Times* a mis en doute toutes les ouvertures qu'a prétendu avoir faites le Gouvernement du Nicaragua l'an dernier afin de faciliter le règlement du problème de l'Amérique centrale. Si le représentant du Nicaragua n'avait pas ignoré dans le *New York Times* ce qui ne lui convenait pas, il aurait pu lire, par exemple, une mise au point de la délégation du Honduras à l'égard de l'article relatif aux "tactiques obstructionnistes" de la part du Honduras où nous indiquions très clairement pourquoi la réunion qu'il a mentionnée n'a pas eu lieu le 21 décembre; cette réunion avait été convoquée pour le 12 décembre et le Honduras avait participé activement à ses préparatifs.

45. Ne disposant pas des ressources nécessaires, le Honduras ne peut pas mener une campagne systématique comme le font les Nicaraguayens pour créer une apparence qui ne correspond pas aux faits. La seule chose que nous voulons montrer à la communauté internationale, c'est la réalité des faits. La communauté internationale connaît toutes les initiatives qui ont été prises au sein du Groupe de Contadora; la communauté internationale sait que nous avons été les premiers à lancer un plan de paix pour la région d'Amérique centrale; la communauté internationale sait que nous sommes à la base de la création de ce groupe de travail; et la communauté internationale connaît les efforts que nous faisons pour régler pacifiquement nos problèmes de démocratie et les difficultés que nous avons pour vivre lorsque se perçoivent des attitudes hégémoniques et idéologiques dans un contexte qui ne correspond pas à la vision des grands hommes de l'histoire du continent américain.

46. Je ne veux pas continuer de parler de tous les mensonges lancés ici. Le temps du Conseil est trop précieux. Toutefois nous ne pouvons pas rester indifférents face à une attitude déterminée visant à tromper et à cacher la réalité si cruelle. La réalité c'est qu'il faut analyser quant au fond le problème interne que vit le Nicaragua.

47. Nous demandons simplement que l'on tienne compte du fait que le processus de Contadora ne pourra

trouver de conclusion heureuse que dans la mesure où cette volonté politique sera manifestée sans équivoque par tous les Etats. La duplicité joue contre nous. Le Honduras réaffirme sa vocation de paix et son plein appui au processus dans lequel nous nous sommes engagés.

48. Le Honduras, comme n'importe quel Etat souverain, s'emploie à former son armée, et continuera de le faire, pour défendre son intégrité territoriale. Le peuple du Honduras, lui aussi, est uni. Je ne parle pas de guerre comme l'a fait ici la délégation du Nicaragua. Je parle de paix car nous avons à cœur de préserver notre paix interne; nous voulons la paix internationale; nous voulons la paix en Amérique centrale.

49. M. LICHENSTEIN (Etats-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, j'éprouve un plaisir particulier à vous souhaiter la bienvenue à la présidence du Conseil de sécurité, d'une part en raison de la profonde admiration que nous avons pour vos talents personnels de diplomate et pour votre intégrité, d'autre part, en raison de l'admiration, du respect et de l'amitié que nos deux nations éprouvent l'une pour l'autre. Les Etats-Unis se plaisent également à rendre hommage à votre prédécesseur, le représentant du Nicaragua qui, le mois dernier, s'est acquitté de ses fonctions de président avec sagesse, avec impartialité, un haut degré de compétence, beaucoup d'honneur, et une parfaite conscience de la gravité des tâches dont le Conseil a toujours à s'occuper. Il est regrettable que le Gouvernement qu'il représente ne manifeste pas les mêmes qualités.

50. De temps à autre, la dignité de cet important forum international et la patience de ses membres sont mises à rude épreuve par le Gouvernement du Nicaragua qui se lance dans des allégations hystériques, accusant d'agression mon gouvernement et les Gouvernements d'Amérique centrale, ses voisins. Ces allégations, nous les entendons régulièrement, à quelques mois d'intervalle. Je dois dire que les déchets recyclés ne s'améliorent pas avec l'âge, non plus que leur odeur de sainteté.

51. Les Etats-Unis ne sont pas engagés dans une agression contre le Nicaragua. Les Etats-Unis ne sont pas actuellement engagés dans une agression contre le Nicaragua. Les Etats-Unis n'ont pas l'intention de s'engager dans une agression contre le Nicaragua. Par contre, nous avons l'intention de poursuivre notre coopération avec les amis que nous avons en Amérique centrale et ailleurs, pour défendre la liberté, l'autodétermination et l'institution du pluralisme démocratique dont le régime sandiniste prive avec tant de cruauté son propre peuple. C'est cette trahison, la trahison des principes de sa propre révolution, qui a entraîné nombre de Nicaraguayens à prendre les armes contre le régime sandiniste.

52. Depuis les quatre dernières années, le café n'est plus la principale exportation du Nicaragua. Les prétendues révolutions autochtones et les efforts systématiques pour déstabiliser les gouvernements libres et démocratiques dans toute l'Amérique centrale l'ont remplacé. Tant que cette situation durera, la tension continuera hélas à régner dans la région. Quand cette situation disparaîtra, lorsque le régime sandiniste commencera à honorer les promesses qu'il a faites à son peuple, la paix, la réconciliation et les relations de bon voisinage seront possibles en Amérique centrale, mon Gouvernement en est certain. Le Gouvernement et le peuple des États-Unis feront tout ce qui est en leur pouvoir pour encourager ce processus.

53. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*): Je n'ai plus d'autres orateurs sur ma liste. La date de la prochaine séance du Conseil de sécurité consacrée à l'examen de ce point de son ordre du jour sera fixée après consultation avec les membres du Conseil.

La séance est levée à 18 heures.

NOTES

¹ Voir A/C.6/38/SR.65, par. 75.

² Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 222, n° 3025.

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم. استشر عنها من المكتبة التي نعلم أنها
أو أكث إلى : الأمم المتحدة، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف.

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
